

“ Le 22 juin 1722, a été célébré un service pour Michelle Chauvin, de 45 ans, épouse de Sieur Jacques Nepveu, marchand de Montréal ; pour Jean-Michel Nepveu, son fils, âgé de 20 ans ; Suzanne Nepveu, âgée de 18 ans, et Elizabeth, âgée de 13 ans, ses filles, lesquels ont été tués par les Sauvages, à quatre lieues en deçà de *Ouabache* (Wabash). On croit le Sieur Jacques Nepveu pris et enmené captif avec un jeune enfant d'environ neuf ans, nommé Provoat, et un esclave non baptisé.”

Cette fin si tragique d'une famille canadienne est restée ignorée des autres membres et amis de la même famille à Montréal. Les registres de Casakia seuls en ont conservé l'authentique histoire.

La dispersion des registres dans un grand nombre de lieux rend très-difficiles les recherches à faire. En outre, les anciens registres, pour la plupart, n'ont point de *répertoire*, ce qui multiplie les embarras. A cela, que l'on ajoute l'incertitude du lieu, du temps où tel acte a été enregistré, puis les difficultés de trouver des noms et surnoms variés à l'infini... puis encore la vétusté et l'humidité qui, agissant à la fois sur l'encre et le papier, a causé, en partie, leur destruction, et les a rendus presque illisibles, et l'on comprendra, Messieurs, qu'il est du plus grand intérêt pour la société toute entière de chercher et d'adopter ensuite les moyens les plus efficaces, afin de prévenir les dangers de destruction complète, et de faciliter l'étude et les recherches, que chaque jour, il faut faire dans ces intéressants documents.

V

MOYENS DE CONSERVER LES REGISTRES

Je me permettrai de suggérer les moyens suivants :

- 1o. Etablir un bureau spécial des registres de l'état des personnes, qui serait substitué aux greffes des cours de justice ;
 - 2o. Obtenir une copie des registres qui manquent dans la collection actuelle, déposée aux divers greffes des Cours ;
 - 3o. Faire copier, par des personnes compétentes, les registres qui sont à l'étranger et ceux des greffes qui menacent destruction ;
 - 4o. Faire dresser un répertoire général pour les registres qui n'en ont point.
- Voilà Messieurs, les considérations que j'avais à soumettre à la Convention littéraire sur les questions se rattachant aux documents historiques du Canada.

FAITS DIVERS

—A Worcester, une petite fille de onze ans a volé \$100 à son père, et une montre d'argent, puis s'est achetée des habits de garçon, et est désertée.

—On écrit d'Auxerre, en France, le 31 octobre : “ Un affreux malheur est arrivé samedi à Cravant, commune de l'arrondissement. Un incendie s'est déclaré dans l'ancien château-fort, dernier vestige des fortifications de la ville appartenant à M. Boissard, dégustateur-expert à Paris, et habité par ses vieux parents, M. et Mme Soliveau Nicolas, vieillards âgés de quatre-vingt-quatorze ans, et l'autre de quatre-vingt-douze.

“ On suppose que l'un des vieillards aura renversé une lampe placée sur une table de nuit entre les deux lits, ce qui aura mis le feu aux rideaux, puis aux meubles et à un faux plancher au-dessus duquel se trouve une voûte ancienne, mais encore solide, qui a empêché l'incendie d'atteindre l'étage supérieur, mais aussi qui a produit l'effet d'un véritable four dans lequel tout a été consumé.

“ Les premières personnes accourues n'ont pu, dans cette fournaise, porter aucun secours aux infortunés vieillards, et, malgré l'activité et le courage des sapeurs-pompiers, on n'a pu retirer des décombres que des restes et des ossements informes et à demi-carbonisés, qui ont été déposés dans le même cercueil.

LES IVROGNES A PARIS.—On lit dans le *Figaro* du 3 novembre :

“ Ce n'était pas seulement avant-hier la fête de tous les saints, c'était encore un beau jour pour l'estimable confrérie des ivrognes.

“ Dans les quartiers excentriques, tels que Ménilmontant, Charonne, Belleville, des groupes d'individus débraillés parcouraient les rues en chevroissant des refrains bachiques, courant de caboulot en caboulot, si bien que les marchands de liquides ne savaient à qui entendre.

“ Chassés d'ici et de là, les ivrognes sortaient par grappes, se tenant par la main, se disputant, se gourmant, décrivant des figures chorégraphiques inconnues à l'Opéra, et traçant au hasard des lignes tortueuses, complètement ignorées d'Euclide et de Pascal.

“ Quelques-uns, après avoir abandonné toutes les lois de l'équilibre, roulaient sans vergogne dans le ruisseau, aux acclamations des groupes de gamins qui leur faisaient cortège. D'autres, plus malheureux encore, allaient échouer au poste, soutenus charitablement par deux agents. Les autres finissaient, après bien des méandres, par retrouver leur domicile, où ils s'empresaient de casser quelques assiettes.

“ C'est ainsi que le populaire s'amuse à Paris.”

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 20 novembre dernier (1877), et en vertu des pouvoirs que lui confère l'Acte 40 Vict., chap. 22,

faire les nominations suivantes de commissaires pour préparer et diriger une exposition scolaire en rapport avec la prochaine Exposition Universelle de Paris, savoir :

Le Rév. Messire Antoine R. Nantel, Supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville ; le Rév. M. M. Forthergill, de la cité de Québec ; Urgel-E. Archambault, Ecr., Principal de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal. L'Hon. Gédéon Ouimet, Surintendant de l'Instruction Publique, fera aussi partie de la dite Commission, et en sera le président.

AFFRONT LAVÉ DANS LE SANG.—On annonce de Columbia (Caroline du Sud) un événement qui a fait sensation, les personnes impliquées appartenant à cette classe aisée qu'on appelle moyenne en Europe et respectable en Amérique. M. Samuel Henry, citoyen très-recommandable, marié et père de famille, est allé mardi soir rendre visite à ses voisins et anciens amis, les Wood. La porte lui a été ouverte par Miss Sallie Wood, âgée de 16 ans. A peine entrée, le visiteur a saisi la jeune fille, l'a renversée sur le plancher et a essayé de l'outrager. Miss Sallie s'est dégagée par un violent effort, a bondi dans la salle voisine, est revenue avec un pistolet et l'a déchargé dans la poitrine de M. Henry, qui a été tué raide.

Le lendemain matin, Miss Sallie, accompagnée de son frère, est allée se constituer prisonnière à Columbia et a immédiatement été élargie sous \$1,000 de caution. Il se peut, dit une dépêche, qu'elle ait à subir le désagrément d'un jugement, mais elle est acquittée d'avance par le puissant verdict de l'opinion populaire.

—Trois suicides de jeunes filles en un jour, à Paris : à neuf heures du matin, Mlle Mariette a été trouvée asphyxiée dans sa chambre, boulevard Voltaire. Près de son lit on a trouvé un billet ainsi conçu : “ Je meurs dans les souffrances les plus cruelles.” Elle donnait de plus l'adresse de ses parents.— A dix heures, sur l'autorisation du commissaire de police, le propriétaire de la maison No. 54, rue des Acacias, aux Ternes, a fait ouvrir le logement de Mlle Emilie L..., qui n'avait pas été vue depuis deux jours. Elle a été trouvée morte sur son lit, avec son chien couché à ses pieds. Deux réchauds remplis de charbon ne laissaient aucun doute sur la cause de son décès.— A trois heures, au pont d'Austerlitz, Mlle Lucie B..., âgée de 16 ans, a voulu se jeter dans la Seine du haut de la berge ; mais les eaux étant basses, elle en a été quitte pour des contusions. Elle était dans l'eau jusqu'à la ceinture et sous le saisissement du froid elle se mit à crier “ au secours.” M. Hubert, marinier, demeurant rue St. Bernard, l'a retirée de l'eau et l'a conduite au poste, suivie d'un grand nombre de personnes qui prenaient ce drame du côté plaisant. Cette jeune fille avait déclaré qu'une déception d'amour l'avait poussée à cet acte de désespoir. Le commissaire de police l'a fait conduire dans sa famille.

—On se rappelle qu'un cyclone d'une violence sans exemple a ravagé, au mois de novembre 1876, les côtes du Bengale. Un groupe d'îles, situées à l'embouchure du Megna, au fond du golfe, dans une sorte d'entonnoir, fut complètement submergé. Le flot, haut de 5 à 20 pieds, s'abattit sur les rives au milieu de la nuit, et des milliers d'habitants furent noyés. On parlait de 2 à 300,000 morts.

La *Calcutta Gazette* nous apporte aujourd'hui le chiffre exact des victimes de cet épouvantable déluge. Il s'élève à 165,000, et le rapport du secrétaire d'Etat comprend dans ce total plusieurs milliers d'indigènes qui ont succombé au choléra après l'inondation. Le territoire qui a été ainsi dépeuplé comptait 1,002,000 âmes, et était extrêmement fertile. Les palmiers, les madars et les bambous sont les seuls arbres qui aient pu résister à l'ouragan.

CHARITÉ CHEZ UN OISEAU.—Voici un trait qui semble démontrer, une fois de plus, que l'instinct des animaux est bien voisin de la raison humaine, que l'observation et le raisonnement existent dans le cerveau animal et que les sentiments dits du cœur ne leur sont pas étrangers.

Un joli oiseau, de l'espèce dite à tête blanche, se trouvait sur le perchoir à côté d'un autre oiseau de la même espèce, qui avait perdu par accident tous les doigts d'une patte. Ayant besoin de la patte intacte pour se tenir sur le perchoir, le malheureux infirme ne pouvait plus prendre sa nourriture de sa manière habituelle, c'est-à-dire en la saisissant avec l'autre patte pour la porter à son bec. Un visiteur lui ayant offert un morceau de pomme, l'oiseau le gardait mélancoliquement dans son bec, grandement embarrassé, en jetant des regards mélancoliques sur son voisin, qui mangeait le sien avec grand appétit. Tout à coup, celui-ci laissa tomber sa pitance, prit la tranche de pomme du bec de son camarade et la tint de manière à ce que tous deux pussent en manger.

LA GUILLotine.—On lit dans le *Figaro* du 29 octobre :

“ En racontant l'exécution d'Albert, nous avons signalé ce détail—remarqué par tous ceux qui assistaient à cette lugubre cérémonie—qu'au sortir de la prison, les yeux du condamné se sont immédiatement dirigés vers le couperet.

Ce n'est pas la première fois que nous faisons cette remarque. A part quelques rares exceptions, chaque fois qu'un condamné marche au supplice, son regard est attiré invinciblement par le couteau qu'éclairaient les premières lueurs du jour. Moreau, Gervais, Couturier, Billoir ont eu ce coup d'œil. Pour Boudas, l'assassin du brocanteur Fath, exécuté le même jour que Moreau, il a été d'autant plus terrible que, malgré

un lavage sommaire, le couteau, sous lequel venait de tomber la tête de l'herboriste de Saint-Denis, gardait les fauves reflets du sang...

“ Cette horrible attraction inspire à un de nos abonnés l'idée de demander pourquoi l'on ne bande pas les yeux aux gens condamnés à la décapitation comme on les bande aux soldats qu'on va fusiller. La vue de la guillotine est certainement plus effrayante—et surtout plus repoussante—que celle de quelques fusils. En outre de la question d'humanité, ce procédé aurait l'avantage de rendre impossible toute résistance de la part du patient ; une fois conduit à quelques pouces de la bascule, il serait saisi par les aides et “ placé ” sans difficulté.

“ Nous donnons acte à notre correspondant de sa motion, en la transmettant à qui de droit.”

—Un drame étrange vient de se passer au Grand Hôtel d'Alboubou, tenu par M. J. Bouchet, à Paris.

Mercredi soir, un monsieur et une dame se présentaient dans cet hôtel et demandaient une chambre. Le monsieur s'inscrivit lui-même sur le registre, où il mit cette mention :

“ Romain Le Sachay, épiciers-fruitier, âgé de quarante-deux ans, demeurant aux Lilas, rue de Paris, No. 83.” Il écrivit également le nom de la femme : “ Louise C...”, trente-deux ans, couturière, demeurant à Paris.”

On leur donna la chambre No. 6, située au premier étage. Ils passèrent la nuit, sortirent ensemble jeudi matin et rentrèrent le soir pour se coucher.

Vendredi à midi, le garçon ne les ayant pas vus descendre et voulant faire la chambre, alla frapper à la porte. Il ne reçut pas de réponse et redescendit. Une seconde fois dans la journée, il monta frapper, sans plus de résultat.

A cinq heures moins un quart, le patron monta à son tour et frappa. On ne lui répondit pas plus qu'au garçon, et cependant les locataires n'étaient pas sortis, car la clef était dans la serrure, en dedans. Il se décida alors à faire ouvrir la porte par un serrurier.

Il fut épouvanté alors en apercevant ses locataires couchés sur le lit, ensanglantés et sans mouvement ; à deux pas sur le parquet était un revolver déchargé.

Il courut avertir M. de Busschère, commissaire de police du quartier, qui vint accompagné du docteur Chabert. Le médecin constata que Le Sachay était mort. La balle dont il s'était frappé lui avait traversé le cœur.

Quant à Mme C..., elle avait reçu dans la tête deux balles, dont l'une avait pénétré au-dessus de l'œil, mais les blessures n'étaient pas mortelles. Sur l'ordre du commissaire de police, elle fut portée à l'hôpital St. Louis.

Sur la table de nuit, M. de Busschère a trouvé une volumineuse enveloppe contenant plusieurs écrits desquels il résulte que depuis le 15 octobre dernier Le Sachay avait l'intention de se détruire après avoir tué sa maîtresse, qui est mariée et mère d'une petite fille. Il vivait avec elle depuis trois ans, et ce sont, dit-il, les ennuis de cette position anormale qui l'ont poussé au suicide.

La famille du défunt, qui habite rue de Rambuteau, a été informée du fait et invitée à venir réclamer le cadavre.

TRAGÉDIE.—L'appartement des époux Hausmann, au 3e étage de la maison No. 14, Christie street, New-York, a été, lundi soir, le théâtre d'une effroyable tragédie. Henry Hausmann, employé depuis des années comme commissionnaire dans la maison Halzinger Brukheimer, No. 393, Broadway, était, paraît-il, un homme laborieux et de bonne conduite, mais la vie intérieure, le foyer domestique, lui étaient peu à peu devenus insupportables. Sa femme était adonnée à la boisson et à tous les vices qui en découlent. Elle était paresseuse, sale, négligente, la véritable incarnation du désordre. Elle laissait ses enfants déguenillés et privés de tous soins maternels ; elle poussait l'incurie jusqu'à remettre, de semaine en semaine, le lavage et le repassage ; le linge sale s'accumulait dans tous les coins, et quand le mari rentrait de son travail, le soir, c'était miracle s'il trouvait un dîner prêt. Ce sont ces misères de chaque jour qui ont exaspéré par degré Henry Hausmann et qui ont eu enfin pour dénouement le drame d'avant-hier.

Quand il est entré pour son repas de midi, il a remarqué que sa femme commençait déjà à être sous l'influence de la liqueur. Tout était dans le désordre habituel ; les lits n'étaient pas faits, l'appartement n'était pas balayé, les enfants n'étaient pas lavés, le linge sale traînait un peu partout. Il y avait 15 jours que ni le père ni les enfants n'avaient eu une chemise propre, la mère donnant pour prétexte à sa paresse qu'elle n'avait pas d'endroit où étendre son linge. En conséquence, le mari avait acheté deux pouliés. Il les a remises à sa femme sans lui faire de reproches, mais l'a conjuré de ne pas passer l'après-midi dans l'oisiveté. Il lui a représenté que les enfants et lui-même avaient besoin de linge, et ayant obtenu d'elle la promesse que le soir il trouverait tout propre et en ordre, il est retourné au travail avec l'espoir que cette fois ses conseils porteraient quelque fruit.

Quand il est rentré, sa journée finie, tout était dans le même état qu'à midi. Le souper n'était pas prêt, le feu n'était pas allumé, les pouliés qu'il avait apportés étaient restés dans le coin où il les avait déposés, et Mme Hausmann, complètement ivre, était étendue sur le canapé, image de l'indolence et de l'abrutissement.

L'ouvrier a embrassé cette scène d'un coup d'œil désolé. Puis il s'est assis sans un mot de récrimination, et ayant envoyé son petit garçon chercher de la bière, il en offrit un verre à sa femme en lui disant : “ Buvez ceci, c'est la der-

nière fois que nous boirons ensemble.” Elle était trop ivre pour deviner, sous le ton calme de son mari, l'orage qui grondait au fond de son cœur, et elle a repoussé le verre en répondant : “ Des blagues ! Il y a onze ans que vous me chantez le même refrain.” Elle a continué un moment, inconsciente du mal qu'elle lui faisait, à le taquiner par les allusions les plus blessantes et les paroles les plus amères. Le mari, dédaignant de répondre à cette malheureuse, est entré dans la salle voisine, où l'aîné de ses enfants, John, âgé de 9 ans, venait de se mettre au lit sans souper, et il lui a tiré un coup de pistolet dans le sein gauche. S'approchant ensuite du lit où étaient couchés les deux autres enfants, Martha et Adam, âgés de 6 et 4 ans, il a logé à chacun une balle dans la poitrine. Enfin il a tiré deux coups de revolver dans son propre sein.

Martha a seule été tuée raide. Le père et les deux autres enfants ont été emportés, mortellement blessés, à l'hôpital de Bellevue.

Mme Hausmann, interrogée par un reporter, a dit que son mari était jaloux, qu'il la maltraitait, qu'il avait eu le caractère aigri par des difficultés d'argent, etc. La malheureuse n'avait pas été entièrement dégrisée par le spectacle affreux dont elle venait d'être témoin, et ses récriminations contre son mari paraissent n'avoir pas de fondement.

Henry Hausmann, qui avait conservé toute sa connaissance, a fait, de son lit d'hôpital, un récit conforme à celui qui précède. Il a voulu se tuer, a-t-il dit, parce que sa femme lui rendait l'existence absolument insupportable, et il a tué ses enfants parce que la négligence incurable de leur mère les destinait fatalement à être malheureux.

Hier après-midi, le coroner Woltman, accompagné du jury, est allé visiter le corps de Martha, dans l'appartement où elle a été tuée par son père.

De nombreux reporters ont visité, hier, la scène de la tragédie, et tous ont été frappés de l'attitude de la dame Hausmann. Son visage ne portait pas trace d'émotion, on ne lui a pas vu verser une larme, et le seul regret qu'on lui ait entendu exprimer à diverses reprises, est que le coroner ne se dépêchât pas de venir, attendu “ que le corps de Martha devenait tout bleu.” L'indignation des autres locataires de la maison et des voisins était extrême, et l'on entendait répéter à chaque instant que le seul tort d'Hausmann était de n'avoir pas tué son indigne femme, au lieu des pauvres enfants et de lui-même. On a su, par des voisins, que cette femme engageait au mont-de-piété jusqu'aux vêtements de ses enfants, pour satisfaire sa passion d'ivrognerie.

Le malheureux Hausmann est sans doute coupable de crimes horribles que rien ne saurait justifier ni excuser ; mais, dans ce cas-ci encore, l'on voit quelles terribles conséquences a la passion sans nom de l'ivrognerie.

VARIÉTÉS

Un propriétaire de province nous envoie ce fragment de conversation, qu'il a eue, il y a quelque temps, en plein champ, avec un de ses paysans :

—Eh bien ! père François, vous savez la nouvelle : M. Thiers est mort.

—Bah !
—Hélas ! oui. Maintenant, il est là-haut !
—Eh ! monsieur, je n'en sais rien, mais, ben sûr, on n'a pas dû l'y ouvrir facilement la porte du paradis ; il y *chavirerait* le bon Dieu pour y prendre sa place !

Au régiment ;
Un vieux major, plus brave que spirituel, tance vertement un jeune officier qui s'est permis une légère innovation dans quelques détails de service.

—Qu'est-ce que c'est que cette nouveauté, monsieur ? lui demande-t-il.

—Mon commandant, c'est une invention !

—Une invention, monsieur ! Rappelez-vous, qu'en fait de service, je crains les inventions et je n'admets que les miennes !

—Ah ! mon commandant, reprend l'officier très-soumis, permettez-moi de vous faire observer que, plus d'une fois, vous avez prouvé victorieusement que vous ne craigniez pas la poudre, et pourtant, ce n'est pas vous qui l'avez inventée....

—Ce qui frappe le plus au théâtre, c'est la *claque*.

Scène de ménage.
M. Durand est furieux contre Mme Durand qui ne s'acquitte pas, comme il le voudrait, des menus soins de sa toilette. C'est à ce point que ne trouvant pas, hier, de chemise de toilette toute préparée dans son tiroir, il s'écria :
—C'est une infamie, madame ! car, enfin, vous pourriez mourir, et je pourrais avoir besoin d'une cravate blanche et d'une chemise brodée pour aller au bal !

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÈV. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.